

Visio-conférences avec les clubs franciliens
Questions/Réponses

Thème ASSURANCE

Questions	Réponses
Les frais d'assurance pour les catégories n'ayant pas joué peuvent-ils être intégralement remboursés ?	Non, il n'est pas prévu de rembourser les assurances, ces dernières ayant été réglées au prestataire
Est-ce qu'au niveau des assurances il y a eu des annonces financières vu que le nombre de blessés a diminué ?	Le nombre de blessés n'a pas diminué autant que cela (beaucoup de casse chez les pros et à la reprise de septembre, en nette augmentation vs N-1 + blessures musculaires sur les séances en plein air), en tout cas, il n'est pas proportionnel. Le contrat fédéral est néanmoins en cours de renégociation. Actuellement, pour une licence joueur plus de 16 l'assurance est de 1,17€, 0,45€ pour 12/16 ans et 0,17€ pour un moins de 12ans.

Thème CMCD

Questions	Réponses
Quid des obligations CMCD ?	Il n'y aura pas de CMCD sur 2020-2021 et donc pas de sanction. Une réflexion va se mener pour 2021-2022.
Et les sanctions CMCD de l'année 2020-2021, seront-elles reportées ?	

Thème Discipline

Question	Réponse
Quid des sanctions disciplinaires qui n'ont pu être purgées cette saison ?	Les sanctions disciplinaires vont être reportées à partir du premier match de championnat de la reprise, donc saison 2021-2022. Les textes fédéraux vont être modifiés (proposition à l'AG fédérale d'avril).

Thème Licences

Questions	Réponses
La ligue fera un effort sur les licences, le comité regarde ce qu'il est possible de faire. Mais je n'ai pas compris si la FFHandball ferait également un geste similaire ?	Pour la saison 2020-2021 : Non Pour la saison 2021-2022 : Oui, la part fédérale sera gratuite pour les renouvellements de tous types de licences.
La part de licence (6 €) pour le financement de la Maison du Handball est-elle suspendue ?	Non, la part licence pour la MDH reste à régler par le licencié sur la saison 2021-2022, de même que l'assurance.
Que peut-on rembourser à nos adhérents sur les licences ?	Sur la montant de la licence, il faut enlever : la part fédérale, ligue et comité, retrancher le montant des aides perçues par l'adhérent (Ticket CAF, chèques sport, pass, bons CDOS, participation CE...). Tout est sur le site de la ligue, en page d'accueil. https://www.handball-idf.com/details/item/210-information-deductibilite-cotisations
Peut-t-on avoir des précisions sur les bon CERFA que les clubs peuvent faire aux licenciés ? Sur la transformation des licences en dons, serait-il possible d'avoir un retour aux questions envoyées la semaine dernière ?	Pour compléter le mail d'information concernant cette défiscalisation, une actualité a été faite sur le site de la ligue avec des réponses à des questions de clubs sur ce sujet https://www.handball-idf.com/details/item/210-information-deductibilite-cotisations
Quid des gens non imposables ?	Pour la saison 2020-2021, rien Pour la saison 2021-2022, il est envisagé au niveau gouvernemental un crédit d'impôt plafonné à 100 € pour une prise de licence avant une date donnée. Un crédit d'impôt permet à un non imposable de percevoir une somme de l'état.
Pour favoriser une certaine confiance des licenciés, est-il envisagé des garanties pour l'année prochaine ? Par exemple, si pas de compétition ou fermeture gymnase et entraînement interdit, un remboursement sera déjà provisionné et prévu pour que les licenciés se disent qu'ils ne prennent pas de risque trop important.	Ces garanties ne peuvent être prises que par les clubs, la part fédérale de la licence FFHandball étant gratuite et la part Ligue réduite de 40 % + la part du comité potentiellement également réduite. Sachant que si le crédit d'impôts de 100 € est voté + un PASS sport pour les plus démunis porté à 80 €, le financement Licencié sera réduit. Reste pour favoriser un retour à la normale que chacun se fasse vacciner dès que possible.

Questions	Réponses
<p>Qu'en est-il du remboursement de la part ligue sur les licences loisirs qui n'ont joué aucun match ?</p>	<p>La même que pour les licences joueurs (certaines équipes de championnat n'ont jouée aucun match) – 2 € sur la licence 2020-2021 – 40 % sur la part ligue licence 2021-2022</p>
<p>Nous avons eu un avis négatif concernant le don aux associations de la part du bureau directeur du club multi sport L'AS Bondy l'omnisport nous a envoyé un avis négatif du bureau omnisports pour la transformation en don des cotisations</p> <p>Notre CAC m'a confirmé également le risque d'émettre des reçus fiscaux sur les cotisations perçues. Voici sa conclusion : <i>"En cas de contrôle de l'administration fiscale, le risque serait que l'administration vous réclame 25 % des "dons" qui ont fait l'objet d'un reçu fiscal indu."</i></p>	<p>Il s'agit d'une préconisation gouvernementale pour cette saison.</p> <p>La mise en place au niveau d'un OMS est plus contraignante en termes de licenciés, il faut peut-être y voir une trop grande surcharge de travail.</p>
<p>Pour un club qui a déjà les licences au comité, comment va se passer le remboursement</p>	<p>Le comité fera un avoir au club</p>
<p>Quels sont les critères des licences événementielles ? Cela figure dans Gest'hand?</p>	<p>Le club doit créer un événement dans Gest'hand, qui sera validé par le comité ou la ligue, et ensuite créer les licences qui s'y rapportent.</p>
<p>Les licences compétitives prises sur cette saison à partir de maintenant sont-elles gratuites ? Les licences prises depuis quelle date pour cette saison 2020-2021 sont-elles gratuites ?</p>	<p>Il n'y a pas de gratuité pour les licences 2020-2021. Il y a seulement une réduction de la part Ligue Seules les licences événementielles sont gratuites.</p>
<p>Où en est-on sur le paiement de la licence au prorata des mois restants ?</p>	<p>Pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.</p>
<p>Intérêt de prendre une licence actuellement puisque tout est arrêté ? Sauf profiter du renouvellement ! Je me vois mal communiquer avec ça quand certains ont perdu leur emploi !</p>	<p>S'inscrire sur les événements qui seront proposés dès que nous aurons la possibilité de reprendre notre activité via une licence événementielle gratuite qui nous offrira la possibilité du tarif renouvellement pour la prochaine saison + l'assurance pour ceux qui participeront.</p>

Questions	Réponses
Qu'en est-il des factures licences réglées cette année ?	Les factures des licences de la saison 2020-2021 ont été faites par rapport au nombre réel de licenciés au 31/12/2020. Elles font l'objet d'une remise sur la part ligue (77 000 €)
Sous quelle forme récupère-t-on les 65 € d'affiliation ?	Les 65 euros n'ont pas été facturés pour la saison 2020-2021.
Doit-on comprendre que toutes les mesures ne sont appliquées qu'aux renouvellements ?	<p>Non, Il y a deux types de mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures pour la saison 20-21 : Remboursement des engagements, des frais de gestion, d'une partie de la part ligue sur la licence et d'une remise sur les formations Animer au total 193 979 € • Les mesures pour la saison 2021-2022 concernent effectivement les renouvellements de licence et les actions de reprise de l'activité pour 189 881 € <p>Mais pour les créations il y aura le Pass sport et éventuellement le crédit d'impôt voir un autre dispositif d'état éventuel.</p>
Il ne serait pas possible de prolonger les licences de cette année à la saison 2021-2022 ?	Impossible juridiquement. Le contrat d'assurance est limité sur une période donnée. MMA ne transigera pas sur ce point.
Quelles sont les conditions d'utilisation des avoirs que va mettre en place la Ligue et le CDHB 93 suite au remboursement des engagements des équipes ?	Ces avoirs permettront de diminuer les règlements des licences, ou des engagements.
Pouvez-vous ré-expliquer comment fonctionne le PASS SPORT ?	Pass'Sport : fonctionnement pour les associations sportives (assoconnect.com)
Quelle est la différence entre le PASS SPORT et les aides habituelle de la VZF	<p>La CAF vous offre la possibilité d'obtenir une aide pour financer les frais d'adhésion, les frais de licence, les coûts des cours ou les frais d'équipement approprié à la pratique de l'activité par votre enfant. Cette aide est exclusivement réservée aux allocataires dont le quotient familial (QF) est inférieur à 760 € à réception de la demande.</p> <p>Ma Caf - Le Pass'sports-loisirs - Saison 2020-2021 caf.fr</p>

Questions	Réponses
Peut-on préciser le refus de remboursement ?	Pour le refus de remboursement, le club peut s'appuyer sur le courrier du CNOSF (cf annexe)
La baisse annoncée sur les licences non compétitives (- 60 %), la fédération ne propose donc rien pour eux.	La gratuité du cout des licences en cas de renouvellement sur la part fédérale concerne toutes les pratiques (compétitives et non compétitives). Un <i>erratum</i> a été publié par la FFHandball.

Thème Compétition

Questions	Réponses
Peut-on imaginer une reprise du handball à la normale si on exigeait une vaccination pour chaque licencié ?	Pour l'instant, cela n'est pas envisageable, mais effectivement ce serait une bonne solution. On ne peut pas obliger les gens à se vacciner.
La ligue envisage une reprise des compétitions ? ou saison blanche ?	La ligue n'envisage pas une reprise des compétitions tout comme les comités et la fédération. Cependant dès qu'il sera possible de jouer, des « Challenges » par zones et par niveaux seront mis en place avec feuille de match, pour faciliter les dédommagements des bénévoles.
Si pas de saison blanche officialisée, l'idée est-elle d'un classement après 4 matchs joués pour les séniors ? voir aucun pour nos jeunes ?	Sur la saison 2020-2021 il n'y aura pas de classement, pas de montée ni descente. La saison 2021-2022 repartira avec les mêmes équipes au même niveau que pour la saison 2020-2021.
Quel est le regard de la ligue sportivement sur un jeune de 2006 n'ayant pas joué depuis 2 ans et le passage en moins de 18 ? (pour ne citer que cette catégorie) Pour les U17 CDF par exemple, est ce que vous pouvez modifier les catégories pour garder les jeunes nées en 2004 dans leur catégorie	Les CTF et CTS, ainsi que la COC ont travaillé sur un décalage des âges pour les équipes de jeune (exceptées pour les championnats de France qui sont du domaine fédéral) et repasser en années paires. Le CA ligue a validé le changement de catégorie le 27 mars.

Questions	Réponses
car elles n'auront pas joué depuis 15 mois et vont devoir monter en senior ? et donc revenir pour cette saison sur une catégorie U18 CDF ?	
Quand aura-t-on des infos sur le possible passage en année paire pour les catégories jeunes ?	Pour la ligue, fin du mois de mars (cf réponse ci-dessus) Pour les championnats de France jeunes, en attente de la communication de la COC fédérale.
Pour les jeunes U15, U18 et U17 des ayants droit seront-ils mis en place ? ou bien des délayages ?	Ayant droits avec demande aux clubs de confirmer les propositions.
Savez-vous comment la péréquation (nationale) va être gérée à l'arrêt des compétitions alors que certains clubs (de l'Est) ont fait pas mal de matches contrairement à nous en région parisienne ?	Pour l'instant aucune information, nous remontons la question à la fédération.

Thème Reprise

Questions	Réponses
Quels sont les idées de reprise de la ligue ?	Reprises des activités au plus tôt avec des actions spécifiques cet été sur du handfit, beach, hand à 4 en fonction des ressources disponibles (équipements sportifs - gymnases, stades), bénévoles, techniciens...) avec si c'est possible des <i>guest-stars</i>
Où s'entraîner cet été ?	Il faut que chaque club consulte sa mairie pour connaître les possibilités ou non d'ouverture de gymnase, de mise à disposition de stade, de cours d'école ... la ligue et le comité peuvent appuyer la demande.
Nos encadrants sont des bénévoles donc difficile de leur demander de se rendre disponibles pendant les congés d'été	Des actions doivent peut-être être envisagées pour ce public, en lui proposant de participer aux activités estivales avec des licences événementielles même sur leurs lieux de vacances.
Le problème du sport extérieur, c'est le matériel. Il faut donc acheter des ballons spécifiques extérieurs donc un coût supplémentaire pour les clubs	Des propositions sont faites par la FFHandball pour que les clubs qui vont répondre aux actions mises en place « été et printemps du handball » soient dotés de kits spécifiques gratuitement.

Questions	Réponses
<p>Au-delà des éléments financiers présentés ce soir, envisagez-vous un soutien aux clubs en mettant à disposition des intervenants formés pour des interventions scolaires ou pour accompagner la création d'une pratique adaptée type Handfit au sein d'un club ?</p>	<p>Oui tout à fait, la ligue, les comités seront là pour vous épauler, pour cela les clubs vont recevoir un questionnaire d'aide à la reprise auquel nous les inviterons à répondre le plus précisément possible pour cerner au plus près leurs besoins.</p>
<p>Quel est le discours qu'on peut tenir auprès de nos licenciés à qui on va proposer de se licencier pour l'année prochaine mais qui vont être hésitants car ils ne savent pas si on va vraiment reprendre les activités (cf cette année).</p>	<p>Le nombre de personnes vaccinées, d'après le gouvernement, sera de 30M en août, cela ne fera que grandir, c'est un des principaux axes de communication à utiliser.</p>
<p>Des challenges aussi pour les catégories jeunes et ... vétérans ?</p>	<p>Les challenges seront ouverts à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Le mot d'ordre c'est de jouer !</p>
<p>Peut-on envisager des tournois même en extérieur type gazon ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Pourra-t-on regrouper les équipes/clubs pour qu'ils puissent participer à ces challenges ?</p>	<p>Oui, c'est envisagé. L'idée sera de faciliter au maximum la pratique.</p>
<p>Comment dédommager des bénévoles sans événements officiels tout en préservant les finances pour la prochaine saison ?</p>	<p>Les activités seront gérées par la COC, avec la possibilité de feuille de match, donc possibilité de dédommagement aux manifestations. Les chèques sports de la région pour aider les petits clubs peuvent être une part de la solution. Il y a aussi les remboursements kilométriques.</p>
<p>Quel est le plan de reprise pour les arbitres ?</p>	<p>Les arbitres participeront aux challenges mis en place, pris en charge par la ligue.</p>
<p>Comment aider nos entraîneurs sur la reprise physique des activités</p>	<p>Livre sur la reprise https://www.comite-gironde-handball.fr/fileadmin/user_upload/LIVRET_DES_PRATIQUES_HANDBALL_EN_EXTERIEUR_-_Version_2.pdf Nos techniciens seront aussi mobilisés pour proposer des séances types.</p>

Questions	Réponses
Que pensez-vous de l'érosion du nombre de licenciés qui vont préférer une activité en extérieur, notamment le foot qui bien évidemment va également proposer des tarifs inférieurs de licences la saison prochaine.	À nous de mettre tout en œuvre dès la reprise des activités pour les récupérer.

Thème Formation

Questions	Réponses
Concernant les formations de recyclage de niveau 3 qui sont dispensées par la ligue, quelles sont les prochaines dates ?	Information disponible sur le site de la ligue
Pour 2021 je n'ai pas vu la prochaine date du Tiby pour le recyclage des entraîneurs	Les dates ne sont pas encore définitives, elles vous seront communiquées au plus tôt.
Est-ce qu'il y a des avancées concernant les équivalences entre l'ancien diplôme de niveau 2 et les nouvelles formations ?	Pour l'instant toujours pas de tableau d'équivalence
Quelles prévisions à faire pour les clubs concernant les futures obligations au niveau des clubs concernant les diplômes d'entraîneur ?	Au niveau CMCD, pas de changement tant que les équivalences ne sont pas définies.

Thème Apprentissage

Question	Réponse
Est-ce que les aides apprentissage sont maintenues l'an prochain ?	Oui et même amplifiées

Thème Mutations

Questions	Réponses
Est ce qu'il est prévu un geste sur les mutations ?	Les mutations sont du ressort de la fédération. Pour l'instant nous n'avons pas d'information sur ce sujet, mais nous allons questionner la fédération.
Les licences « B » de cette saison passeront-elles en « A » sur 2021-2022	Cette question n'est pas tranchée à ce jour. Là encore c'est une prérogative de la fédération. Nous avons posé la question.

Questions diverses

Questions	Réponses
Est-ce que vous travaillez sur un plan sponsoring et avec des redescendentes vers les différents clubs ?	La FFHB a mis en place au niveau de la Digitalisation l'application « Sponso+ » à l'attention des clubs. Une communication fédérale apportera des éclaircissements sur ce point.
Les applis « MyCoach », « Hello Asso » ... sont-elles payantes ?	Non
Les kits seraient gratuits ou partiellement financés ?	Les kits suite aux « appels à projet » fédéraux seront gratuits
Faudra-t-il être titulaire d'une carte pro éduc sportif pour intervenir à l'école ?	Oui, comme actuellement, cependant une étude est en cours pour que les intervenants diplômés à la FFHandball puissent être considérés comme aide éducateur en soutien des professeurs des écoles.
Y a-t-il des projections de perte de licenciés pour la saison prochaine ?	Pas de projection de perte, des reconquêtes !
Pourquoi la ligue n'a-t-elle pas utilisé le fonds de solidarité de l'État ?	La ligue a maintenu son activité, dans les pôles et le domaine de la formation. Il n'y a donc pas de fermeture administrative. Et la perte de CA n'a pas atteint les 50 %. A priori nous n'avons donc pas droit à ce fonds. Mais le trésorier va étudier à nouveau la question

Questions	Réponses
Pourquoi les salariés de la ligue n'ont-ils pas été mis au chômage partiel ?	Les activités de formation, PPF, comptabilité se sont déroulées normalement, voir se sont densifiées pour le service aux clubs. Les commissions ont travaillé (services civiques, attestation d'honorabilité...). L'activité partielle a été actionnée sur le 1 ^{er} confinement.